

Hebdo Canada



Ottawa, Canada

Volume 7, No 33
(Hebdomadaire)

le 15 août 1979

Le commerce agricole canadien après les NCM	1
Projet de création d'emploi de l'assurance-chômage au Québec	3
Nouvelles publications du CNRC	3
Pourparlers canado-américains sur la pollution atmosphérique transfrontière ..	3
Fin du régime de tarif préférentiel accordé à l'Afrique du Sud	3
Les problèmes du milieu urbain vus par les Canadiens	4
Vêtements pour handicapés	4
Le plus jeune pilote du Canada rêve de devenir pilote de ligne	4
Quatre alpinistes font la conquête du mont Logan	5
Décès du brigadier général Leslie	5
Début d'une ère nouvelle dans le travail des policiers	5
Orientation de la nouvelle unité de physique médicale de McGill	6
Un festival de la santé	6
Le centre d'interprétation du vieux port de Québec, lieu de réflexion	6
Une première: cartes en braille de la ville et du métro de Montréal	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le commerce agricole canadien après les NCM

Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a incité l'industrie agricole canadienne à se prévaloir pleinement des nouvelles possibilités d'exportation offertes par les résultats des Négociations commerciales multilatérales (NCM) qui se sont terminées récemment à Genève.

"Une entente vient d'être conclue après six ans de dures négociations. Nous devons maintenant passer aux actes. En soi, les réductions tarifaires ne créent pas de nouveaux marchés. Il appartient donc aux agriculteurs, transformateurs et exportateurs canadiens de traduire en terme de ventes ces nouvelles possibilités", a déclaré M. Wise, qui a poursuivi: "J'ai bien l'intention de travailler en collaboration avec tous les secteurs de l'industrie pour relever ces nouveaux défis, tant du point de vue de la production que de la commercialisation".

Les exportations canadiennes

Les concessions tarifaires américaines englobent près de \$500 millions d'importations du Canada, ce qui représente quelque 80 p.c. des produits agricoles passibles de droits que le Canada exporte

vers les États-Unis. Environ \$230 millions de produits seront admis en franchise de droits par suite des NCM et \$60 autres millions environ de produits seront assujettis à des tarifs réduits de 50 p.c. ou plus.

Un nombre important de droits de douane, que les États-Unis et le Canada imposent sur les produits échangés de part et d'autre, ont été réduits et harmonisés à un niveau plus bas.

La CEE qui représente le plus grand marché du Canada pour les produits agricoles, réduira ses droits de douane sur une gamme limitée, mais importante, de produits agricoles dont la valeur se monte à plus de \$140 millions pour les exportations canadiennes.

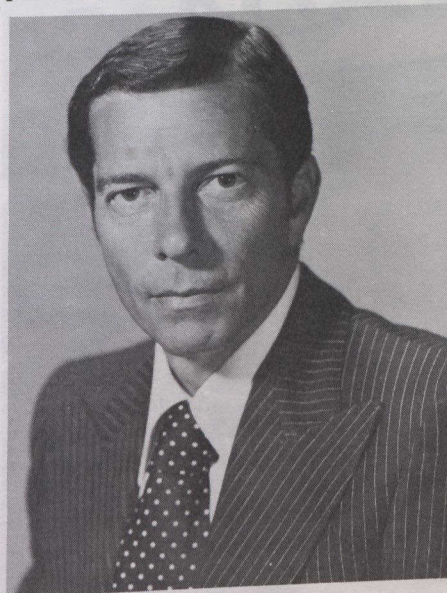
Du Japon, qui représente par pays le marché le plus important pour les produits agricoles canadiens, le Canada a obtenu des concessions tarifaires sur plus de \$400 millions d'exportations (en termes commerciaux de 1978).

En règle générale, les réductions tarifaires entreront en vigueur en huit étapes annuelles, à compter du 1er janvier 1980.

Le commerce agricole canadien en 1978

La valeur des exportations et des importations canadiennes de produits agricoles a atteint des niveaux sans précédent en 1978. Les exportations se sont accrues de 13,2 p.c. pour atteindre \$4,38 milliards, établissant ainsi un nouveau record. Par ailleurs, les importations enregistraient une hausse à peu près semblable (12,8 p.c.), se chiffrant à un peu plus de \$4 milliards. L'excédent de la balance commerciale s'est accru de 15 p.c. pour atteindre \$817 millions, mais sans dépasser le niveau de 1976 (\$861 millions).

Selon M. Jim Lohar, économiste à Agriculture Canada, la dévaluation de la monnaie canadienne a engendré un accroissement de la demande des produits agricoles canadiens sur les marchés mondiaux, d'où l'augmentation du volume des ventes. Mais le prix des produits importés



M. John Wise

C'était cette semaine...

Le 17 août 1959, le ministre du Nord canadien, M. Alvin Hamilton, annonçait que du pétrole avait été découvert à Eagle Plain. Il s'agissait de la première découverte de pétrole au Yukon.

au Canada a aussi subi des hausses marquées.

“L'accroissement du volume des ventes explique la hausse de la valeur de nos exportations”, déclare M. Lohoar. Ainsi, en 1978, le Canada a exporté 18,6 millions de tonnes de céréales, pour un total de \$2,4 millions alors qu'en 1977, les exportations avaient atteint 17,7 millions de tonnes métriques (\$2,2 millions). De plus, le volume des exportations de colza a accusé une très forte hausse (56 p.c.) depuis deux ans.”

Principaux produits exportés

Parmi les produits dont les exportations ont augmenté, il faut mentionner les céréales, le blé, la farine, les provendes, les oléagineux et leurs produits, les viandes, les fruits et le tabac.

Voici par ordre d'importance la valeur en millions de dollars des principales exportations canadiennes: blé (1910), orge (380), colza (370), fourrages et peaux (191), bétail sur pied (165) et provendes (122).

Les céréales ont formé 49 p.c. des exportations agricoles. Les exportations de produits laitiers n'ont pas fluctué par rapport à 1977, car la réduction du volume des ventes de lait écrémé en poudre était compensée par l'augmentation des exportations de lait concentré.

Les exportations de légumes et de pommes de terre ont diminué. En 1978, les exportations de pommes de terre ont

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise, et ses homologues provinciaux se sont réunis à St. Andrews (Nouveau-Brunswick) du 22 au 25 juillet. Les discussions ont principalement porté sur le Plan de développement agricole pour les années 80.

M. Wise s'est dit enchanté de l'esprit de coopération qui a régné durant la rencontre. Tous les ministres ont appuyé la stratégie de développement proposée qui met l'accent sur la commercialisation, le transport, l'élaboration d'ententes fédérales-provinciales, et la nécessité d'expliquer l'importance de l'agriculture au grand public.

Les ministres ont aussi reconnu l'importance d'intensifier les recherches agricoles et d'aider davantage les agriculteurs débutants.

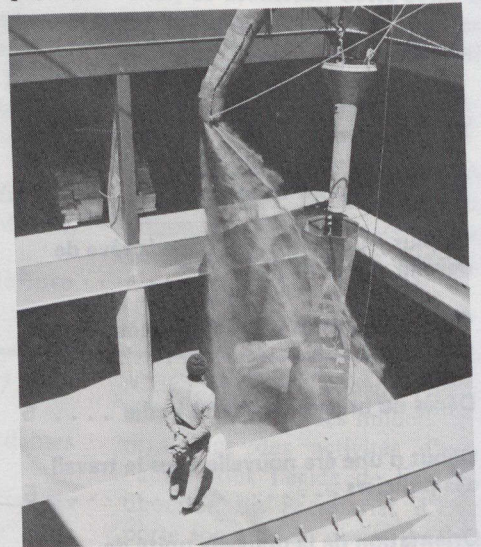
baissé de 41 p.c. pour atteindre des niveaux plus réalistes que ceux enregistrés en 1977 à la suite de la sécheresse qu'avait subie l'Europe.

Nouveaux partenaires commerciaux

En 1978, les trois principaux partenaires commerciaux du Canada ont été le Japon, les États-Unis et la Communauté économique européenne. Ils ont acheté 53 p.c. des exportations canadiennes contre 57 p.c. en 1976 et 55 p.c. en 1977. Avec des importations se chiffrant à \$833

millions, le Japon conserve la première place parmi les pays acheteurs de produits agricoles canadiens, suivi des États-Unis avec \$789 millions. Ensemble, les pays de la CEE ont importé pour une valeur de \$925 millions.

“Cependant, l'année dernière de nouveaux débouchés se sont révélés prometteurs, précise M. Lohoar. Des pays du Pacifique comme la Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong, l'Indonésie, Singapour et les Philippines, constituent d'excellents marchés. Ces pays surpeuplés possèdent peu de terres agricoles, mais grâce aux produits manufacturés qu'ils exportent, ils peuvent maintenant acheter nos denrées alimentaires. Par ailleurs, les pays producteurs de pétrole qui tentent



Chargement de blé pour l'exportation sur un cargo à Thunder Bay (Ontario).

de développer leur agriculture ont besoin d'animaux reproducteurs, de machinerie agricole, de céréales, de fourrage, de semences et de notre aide technique.”

Importation de produits agricoles

“Bien que la valeur des importations agricoles se soit accrue, les quantités importées ont à peine augmenté, accusant même parfois une baisse. Ainsi, le Canada a importé 419 000 tonnes métriques de maïs, soit 373 000 de moins qu'en 1976. Cette baisse est due à l'augmentation de la production intérieure de maïs,” explique M. Lohoar.

Les États-Unis restent le principal fournisseur du Canada, 58 p.c. de nos importations provenant de ce pays, la valeur des produits agricoles importés des États-Unis s'est accrue de 12,3 p.c. pour atteindre \$2,3 milliards.

(suite à la page 8)



Du bétail attend d'être embarqué dans un avion pour être transporté à Haïti.

Projet de création d'emploi de l'assurance-chômage au Québec

Un deuxième projet de création d'emploi de l'assurance-chômage a été approuvé à la fin du mois de juin.

Il s'agit d'une initiative du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est (CRDCE) qui procurera de l'emploi à 56 prestataires de l'Assurance-chômage. Ceux-ci travailleront à promouvoir le tourisme dans la région de Magog (Québec).

Au total, \$340 370, versés sous forme de prestations d'assurance-chômage, viendront étayer le projet et \$52 193 proviendront de Canada au travail.

Rappelons que le premier projet-pilote de création d'emplois de l'assurance-chômage a débuté au début de l'année au Nouveau-Brunswick.

Les personnes qui participent à de tels projets sont toutes volontaires et elles continuent à toucher des prestations d'assurance-chômage. Dans le cas où elles trouvent un autre emploi qui leur convient, elles peuvent quitter leur occupation au sein du projet sans être pénalisées; il en va de même si leur travail au sein du projet ne leur plaît pas.

Pourparlers canado-américains sur la pollution atmosphérique transfrontière

Dans une déclaration diffusée simultanément à la fin de juillet, le gouvernement du Canada et celui des États-Unis affirment leur intention de porter leurs discussions sur la pollution atmosphérique transfrontière au-delà de la phase officieuse, dans le but d'élaborer un accord coopératif sur la qualité de l'air.

La déclaration fait aussi mention de certains des principes qui guideront ces discussions; ce sont:

- prévention et réduction de la pollution de l'air à travers les frontières;
- introduction de nouvelles technologies pour contrôler l'émission de nouveaux polluants;
- renseignements plus suivis et consultations sur ce qui pourrait affecter les émissions;
- recherche scientifique accrue et développement des contrôles de la pollution;
- surveillance et évaluation accrue des effets de la pollution entre frontières;
- évaluation des tendances écologiques à long terme;
- étude sur les responsabilités et les compensations pour les conséquences de la pollution.

La déclaration fait également état de la coopération actuelle entre les deux pays ainsi que des récentes discussions officieuses sur la qualité de l'air de part et d'autre de la frontière et conclut qu'il existe déjà des fondements permettant d'élaborer un accord coopératif bilatéral en la matière.

En faisant cette déclaration commune, les deux gouvernements se sont dits heureux qu'une nouvelle étape ait été franchie. Cependant, en raison de la complexité des aspects économique, scientifique et technique des problèmes et des différences qui caractérisent les structures législatives des deux pays, la négociation d'un accord mutuellement acceptable est une tâche importante, mais de longue haleine. A cette fin, les deux gouvernements poursuivront activement leurs discussions car ils reconnaissent que les deux pays contribuent à la pollution atmosphérique transfrontière, y compris au phénomène des "pluies acides", qui dégradent l'environnement tant du Canada que des États-Unis, et ils sont d'avis que la coopération constitue la meilleure façon de régler le problème.

Nouvelles publications du CNRC

Le conseil national de recherches du Canada (CNRC) a publié récemment deux brochures décrivant ses installations de recherche. La première, intitulée *Les Étalons — recherche et services*, décrit le rôle que jouent les étalons de base dans la recherche scientifique et industrielle. La seconde, *Installations nationales*, décrit les principales installations scientifiques et techniques gérées par le CNRC pour répondre aux besoins des utilisateurs canadiens qui n'auraient pas les moyens de s'en doter.

Ces installations nationales administrées par le CNRC comprennent des souffleries pour l'essai de maquettes d'avions, de bâtiments, de ponts; des bassins d'essais des carènes pour l'essai de navires ou d'autres embarcations; des installations de lancement de fusées et de ballons-sondes pour l'étude de la haute atmosphère; des télescopes pour les observations astronomiques; et des accélérateurs de particules subatomiques pour l'étalonnage de l'équipement utilisé pour le contrôle des radiations nucléaires.

Actualités scientifiques, juin 1979.

Fin du régime de tarif préférentiel accordé à l'Afrique du Sud

Le gouvernement canadien a décidé de mettre fin au régime de tarif de préférence dont bénéficie actuellement l'Afrique du Sud en vertu de l'Accord commercial de 1932 entre le Canada et l'Union sud-africaine et du tarif de préférence britannique.

Cette mesure prendra effet avant la fin de janvier 1980.

Le gouvernement de l'Afrique du Sud a été avisé de la décision et a reçu le préavis de six mois requis aux fins de la dénonciation de l'Accord.

La législation visant à mettre fin aux préférences non contractuelles dont bénéficie actuellement l'Afrique du Sud en vertu du tarif britannique devrait être déposée par le gouvernement à l'automne, en même temps que celle visant à mettre en application les décisions tarifaires dont il aura été convenu dans le cadre des négociations commerciales multilatérales qui se sont terminées tout récemment à Genève.

Le retrait du régime de préférence applicable aux produits sud-africains

signifie que les exportations de ce pays au Canada seront soumises aux taux de la nation la plus favorisée (NPF). Une fois l'Accord commercial résilié, les relations commerciales entre le Canada et l'Afrique du Sud seront alors régies par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

En annonçant cette décision, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, et le ministre des Finances, M. John Crosbie, ont expliqué que la décision avait été prise à la suite d'un examen des préférences que s'accordaient les deux pays, en particulier à la lumière des importants changements qui doivent être apportés aux tarifs aux fins de la mise en application des décisions prises lors des Négociations commerciales multilatérales. Ils ont de plus fait état du déséquilibre marqué des échanges préférentiels à l'avantage de l'Afrique du Sud, ce qui rend moins attrayant pour le Canada le maintien d'un régime de traitement préférentiel réciproque vis-à-vis de ce pays.

Les problèmes du milieu urbain vus par les Canadiens

Au Canada, un nombre élevé de citoyens veulent que des sommes plus importantes soient allouées à des programmes visant à baisser le taux de criminalité, à réduire le chômage et l'inflation et à améliorer les services destinés aux personnes âgées.

Un grand nombre n'accorde qu'une seconde priorité à la construction d'autoroutes, à l'amélioration des centres-villes et à l'aménagement des lieux de divertissement et de culture. Cependant, seule une minorité d'entre eux a demandé de diminuer les montants destinés à ces secteurs.

Telles sont les conclusions d'une enquête sur les priorités en milieu urbain menée récemment au niveau national.

L'étude, qui a nécessité des entrevues avec plus de 11 000 Canadiens vivant dans 23 agglomérations, urbaines, avait été commandée, à la fin de 1978, par l'ancien ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Comme prévu, les deux grands problèmes économiques mondiaux que sont l'inflation et le chômage se sont classés parmi les questions les plus pressantes dont les Canadiens doivent s'occuper. Par ailleurs, plus de la moitié des personnes interviewées se préoccupent du taux de criminalité et 30 p.c. considèrent que leur quartier est médiocrement ou parfois même mal équipé pour protéger la population contre les crimes.

Des citoyens assez satisfaits

Les personnes interrogées au cours du sondage ont été invitées à évaluer les caractéristiques positives et négatives de leur ville et à indiquer dans quel ordre de priorité elles classeraient 26 domaines possibles d'amélioration urbaine.

Immédiatement après les problèmes de criminalité, les résidents ont indiqué que leur principaux souhaits étaient de voir s'améliorer le revenu des pauvres et d'attirer également de nouvelles industries dans leur ville.

Au bas de l'échelle des priorités on trouve la construction d'un plus grand nombre d'autoroutes, les programmes destinés à freiner la croissance des villes, à réduire le bruit de la circulation et à améliorer les garderies de jour.

Une conclusion générale ressort de l'étude: dans l'ensemble, les citoyens sont satisfaits de leurs villes. Les municipalités qui ont obtenu le plus d'éloges de la part

de leurs résidents sont Victoria, St. Catharines, Ottawa et Saskatoon; elles ont mérité cet honneur en grande partie à cause de leurs dimensions humaines et de la qualité de leur environnement naturel, caractérisé par l'absence de pollution et une abondance d'espaces verts et de parcs.

Les villes qui ont fait l'objet de commentaires les plus défavorables sont St-Jean (Nouveau-Brunswick), Regina, Windsor, Edmonton et Calgary (même si ces deux dernières ont attiré beaucoup de nouveaux résidents en raison des possibilités économiques qu'elles offrent). St-Jean (N.-B.), Windsor et Hamilton se sont retrouvées au bas de l'échelle surtout à cause de la pollution, Edmonton et Regina à cause du taux de criminalité.

Les 23 zones urbaines couvertes par l'enquête sont: Calgary, Charlottetown, Chicoutimi, Edmonton, Halifax, Hamilton, Kitchener, London, Montréal, Ottawa-Hull, Regina, St-Jean (N.-B.), Saskatoon, St. Catharines, St-Jean (T.-N.), Sudbury, Thunder Bay, Toronto, Vancouver, Victoria, Windsor, Winnipeg, Québec.

Vêtements pour handicapés

Une manufacture de Kingston (Ontario) confectionne des vêtements spécialement conçus pour les personnes handicapées; les modèles proposés sont confortables, faciles à enfiler et élégants. "Psychologiquement, il est important pour toute personne d'être vêtue de façon attrayante. Les vêtements faciles offrent une mode contemporaine alliée au confort, à un sens de l'indépendance et réduisent au minimum l'anxiété causée par la difficulté de se vêtir", dit Mme Lorraine Heaney, l'une des co-proprétaires.

Les vêtements faciles comportent des caractéristiques telles que des manches raglan, de larges boutons à bords ou des attaches à serrement, des anneaux pour tirer les fermetures éclair, des fentes arrière et ils sont tous confectionnés dans des tissus faciles d'entretien, lavables, qui ne requièrent pas de nettoyage à sec.

Les Services de vêtements confortables ont été établis en 1977, après plusieurs mois de recherches par Mmes Heaney et Rush qui dirigent respectivement les affaires et la production. Aujourd'hui, la manufacture compte 14 employés et des vendeurs à travers tout le Canada.

Le plus jeune pilote du Canada rêve de devenir pilote de ligne



Une jeune fille de Thornton (Ontario), Mlle Debbie Skaer, est prise en photo devant un avion peu de temps après avoir obtenu son brevet de pilote. Mlle Skaer devient ainsi, à l'âge de 17 ans, le plus jeune pilote du Canada. Elle rêve de devenir pilote de ligne.

La chronique des arts

Quatre alpinistes font la conquête du mont Logan

Quatre alpinistes albertains ont réussi l'une des ascensions les plus difficiles du monde en escaladant le versant sud-ouest de la plus haute montagne du Canada, le mont Logan, qui se trouve au Yukon.

Selon Jim Elzinga, l'un des quatre membres de la première équipe à réaliser cet exploit, l'ascension a pris 11 jours. "Nous avons été en butte à des vents violents, à des rafales de neige et au froid", a confié M. Elzinga, étudiant au Ryerson Polytechnical Institute de Toronto. "Le gros problème était les risques très élevés d'avalanche. Dans l'ensemble, les conditions d'escalade ont été peu favorables et il a neigé tout le temps de l'ascension."

Le versant sud-ouest du mont Logan a 3 000 m de haut environ.

John Lauchlan dirigeait l'expédition du mont Logan dont le sommet le plus élevé est à 5 953 m au-dessus du niveau de la mer. Les deux autres membres étaient Ray Jotterand et Allan Burgess.

M. Elzinga a indiqué que personne n'avait souffert d'engelures et que les réserves de nourriture avaient été amplement suffisantes.

On a essayé d'escalader le mont à trois reprises dans le passé, mais sans succès. La plus récente tentative remonte à 1978, année où Lauchlan et Elzinga avaient été contraints d'abandonner après que ce dernier eût été atteint à la tête par une pierre.

Décès du brigadier général Leslie

Le brigadier général Edward Leslie, qui fut le premier Canadien à devenir chef de l'état-major des forces de l'ONU à Chypre, est décédé le 3 août. Il était âgé de 60 ans.

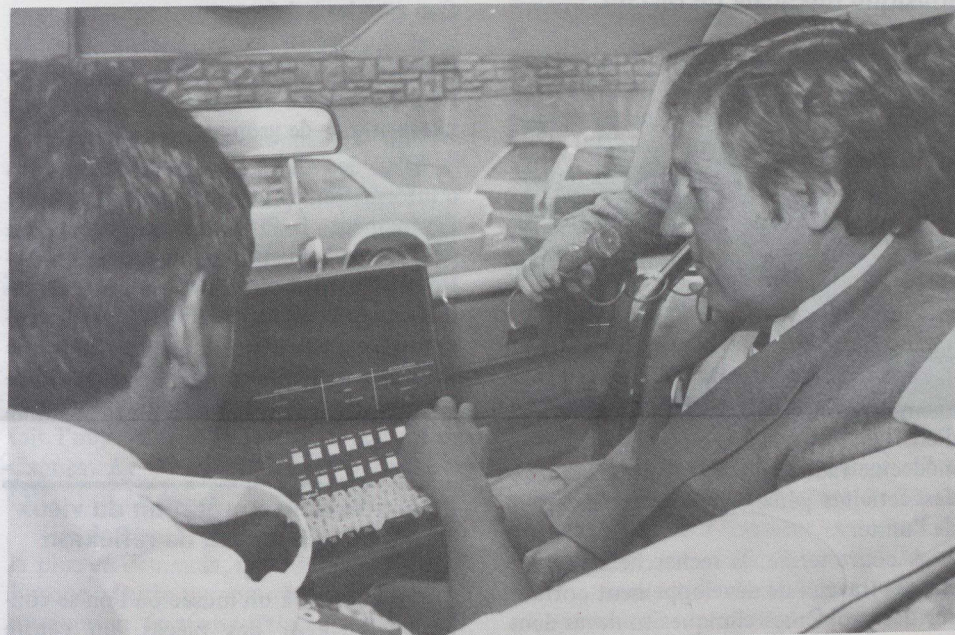
Fils de feu le général Andrew McNaughton, il avait changé son nom en 1952 pour hériter d'une tante sans enfant qui avait posé cette condition.

Edward Leslie servit durant la Deuxième Guerre mondiale et en Corée, où il reçut la décoration du *Distinguished Service Order*.

Il remplit ensuite plusieurs fonctions dans les forces canadiennes, de l'OTAN puis de l'ONU à Chypre.

À la retraite depuis 1972, il avait été nommé l'an dernier directeur de l'International Peace Academy de New York.

Début d'une ère nouvelle dans le travail des policiers



On aperçoit ci-dessus l'écran du terminal mobile installé dans une auto de police.

Le quartier général de la police d'Ottawa possède, depuis le mois de juin, un ordinateur très perfectionné: CADRE (Répartition automatisée et introduction des dossiers).

Simple, rapide et précis dans ses opérations, CADRE peut donner en un rien de temps des précisions sur des voitures volées, des personnes portées disparues et des criminels notoires, et fournir d'autres renseignements nécessaires grâce à un écran de visualisation installé dans la voiture de patrouille.

Relié au Centre d'information de la police canadienne, l'ordinateur peut répondre aux questions du patrouilleur en quelques secondes.

Tous les appels faits au service de police sont entrés dans les banques de données et les voitures en sont averties dès qu'un message lumineux apparaît sur l'écran du terminal mobile. L'ordinateur peut aussi exécuter un grand nombre d'autres fonctions du patrouilleur, comme l'appel d'ambulanciers et de pompiers. Il pourra aussi fournir au patrouilleur des renseignements pertinents sur le genre d'appel, l'encadrement géographique et sur les suspects; bref, autant d'informations qu'il est possible de fournir à l'enquêteur pour lui donner toutes les chances d'effectuer son travail en pleine sécurité. L'ordinateur sait à tout instant où se trouvent les véhicules de service.

La répartition automatisée assure aussi la compilation sur place de statistiques

touchant, entre autres, le nombre et le genre d'appels et le temps mis pour y répondre. Cela permet aux dirigeants de la police de déterminer quels secteurs de la ville ont besoin de surveillance et d'envoyer sur place les agents nécessaires.

La compilation presque illimitée de données statistiques laisse prévoir l'utilisation de mini-ordinateurs dans d'autres secteurs de la justice criminelle, comme dans les bureaux du procureur général et dans les tribunaux. Même si l'ordinateur est très utilisé aux États-Unis, le concept est relativement nouveau au Canada et le Groupe national de travail sur l'information et la statistique judiciaire espère être bientôt en mesure d'utiliser des données locales pour en tirer des statistiques judiciaires nationales.

Quant à l'introduction des dossiers dans le système, opération essentielle à la compilation de statistiques, elle permet la tenue de dossiers opérationnels sur les crimes, les accidents, les citations et les contraventions, de même que l'élaboration de tableaux de service.

CADRE, qui a coûté deux millions de dollars et a mis deux ans à entrer en service, est devenu un modèle pour les forces policières de tout le continent et, comme le soutiennent ses instigateurs, il est le précurseur d'une ère nouvelle dans le travail du policier et la prévention du crime. *Liaison*, courrier mensuel de la justice pénale, juin 1979.

Orientation de la nouvelle unité de physique médicale de McGill

L'Université McGill de Montréal a créé dernièrement une unité de physique médicale dont les activités ne seront pas limitées à la radiologie médicale. Le directeur, M. Montague Cohen espère reprendre sous peu ses recherches en spectrophotométrie de la peau humaine à l'aide de fibres optiques pour étudier la réflexion de la lumière par ce tissu dans l'espoir de développer un "outil" pour les dermatologues. L'audiométrie et l'étude des résonances du thorax sont d'autres exemples de domaines de recherche et d'enseignement de ce service, mais la médecine radiologique constituera la base des activités pédagogiques et scientifiques de l'unité.

A court terme, la recherche sera axée sur des travaux de développement portant sur des problèmes cliniques soulevés dans les services hospitaliers. Les projets de recherche à long terme exploreront la dosimétrie radique, la représentation radique (*radiation imaging*), la radiobiologie et éventuellement, en association avec le Centre du cancer de McGill, la carcinogénèse radique.

Un festival de la santé

Dans le but de sensibiliser le public aux bienfaits de l'autoguérison et de l'auto-gestion, la fondation Uroboros a tenu à Ottawa, du 20 au 22 juillet, un festival intitulé *Le chemin de la santé*.

Réflexologie, iridologie, acupuncture, thérapie musicale...le Festival fut l'occasion de se familiariser avec plus d'une trentaine de sujets différents dans un décor où la poésie, la danse et la musique ont eu d'ailleurs beaucoup d'importance.

Les organisateurs avaient aussi prévu des activités pour les enfants.

Uroboros

La fondation Uroboros a été fondée officiellement en 1975. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif voué à la santé, à la recherche psychologique et à l'épanouissement de la conscience. Ses membres sont surtout engagés dans des activités reliées à l'environnement, à la santé mentale et à l'organisation sociale.

Après avoir organisé des rencontres sur des sujets tels que l'évolution politique dans les années '70, cet organisme est

maintenant impliqué dans des recherches portant par exemple sur la communication avec les baleines.

A l'occasion de ce festival relié au domaine de la santé, les organisateurs s'étaient assurés de la collaboration d'une cinquantaine de groupes ou d'individus.

Lors des discussions et des sessions d'information prévues dans le cadre de l'événement, il fut notamment question de l'accouchement chez soi, de la relaxation thérapeutique, des nouveaux remèdes, d'écologie, de nutrition, d'exercice physique, du soin des enfants, de médecine préventive, d'équilibre émotionnel, d'auto-guérison et d'équilibre mental.

Le centre d'interprétation du vieux port de Québec, lieu de réflexion

Contrairement à un musée où l'on se contente d'exposer des pièces, un centre d'interprétation est un endroit où le visiteur peut toucher, tâter, manipuler. Pour le directeur adjoint du Centre d'interprétation du vieux port de Québec, M. Jean Naud, le Centre est aussi un lieu de réflexion sur le passé et le présent du port de Québec.

"Nous n'avons pas conscience aujourd'hui de l'importance qu'avait le port à une certaine époque, ni de son évolution", déclare M. Naud.

Le Centre touche en fait à divers sujets concernant les activités portuaires, la navigation et les ressources de la mer. Ainsi, par exemple, au kiosque monté par Parcs Canada, les visiteurs peuvent voir, grâce à de vieilles photographies, ce qu'était l'âge d'or du port, lorsque la construction navale et le commerce du bois étaient florissants.

Les visiteurs peuvent également visiter des kiosques montés par Environnement Canada, le musée maritime Bernier, la Garde côtière, la Marine, ainsi que Pêches et Océans Canada.

Au début du mois de juillet, l'on pouvait également visiter un grand voilier terre-neuvien, le *Norma and Gladys*, qui faisait escale dans le vieux port de Québec. A son bord se trouvait une exposition itinérante de près de 2 000 volumes, organisée dans le cadre du Festival national du livre.

Le Centre d'interprétation constitue le début de la réalisation d'un vaste projet d'aménagement du vieux port couvrant une superficie de 68 hectares.

Une première: cartes en braille de la ville et du métro de Montréal

Deux jeunes handicapés visuels, MM. Richard Lavigne et Jacques Ferland, secondés par trois étudiantes, ont préparé une carte en braille du métro de Montréal.

Réalisée grâce à une subvention de \$13 000 du programme Jeunesse Canada au travail, cette carte indique en relief le trajet du métro de Montréal et le nom des stations est marqué en braille.

En plus de cette carte qui est déjà terminée et dont la distribution a commencé, les deux jeunes gens ont préparé une carte de la ville en braille.

La carte du métro et celle de la ville ont été réalisées grâce au travail minutieux de deux jeunes étudiantes en géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Mlles Mariette Breton et Claudine Loïselle, qui ont mis leurs connaissances de la cartographie à bon usage.

Après plusieurs expériences, conseillées par des handicapés visuels, elles ont déterminé l'échelle de la carte, trouvé quels matériaux étaient les plus aptes à donner, sur une matrice, les textures et le relief nécessaires pour qu'avec leurs doigts les aveugles puissent percevoir la différence entre les rues, les boulevards, les parcs, les étendues d'eau qui sont représentés par des couleurs sur les cartes conventionnelles.

En plus de ces cartes, qui seront éditées et distribuées par les éditions Braille du Québec, le groupe, avec la collaboration d'une autre jeune fille, Mlle Michèle Myre, étudiante en comptabilité à l'Université McGill, prépare un guide des divers trajets d'autobus de la ville, cette fois sur cassette.

Le travail nécessite la description de chaque trajet d'autobus, les arrêts, les changements de direction, etc. La cassette comprendra aussi une description détaillée de la station de métro Berri-de-Montigny, et les renseignements utiles à un non-voyant qui désire s'orienter dans ce dédale pour prendre une correspondance.

Une fois le projet mené à bien, les trois jeunes filles retourneront aux études, de même que Jacques Ferland, qui entreprendra en septembre son apprentissage de rembourreur. Richard Lavigne, pour sa part, après avoir fait une année d'études en science politique à l'Université de Montréal, voudrait s'inscrire en sciences juridiques à l'UQAM en janvier.

La chronique des arts

Premier film musical canadien

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'histoire de l'industrie cinématographique canadienne avec le tournage du premier film musical canadien, *Fantastica*.

Gilles Carle, l'un des réalisateurs canadiens les plus connus a écrit le scénario du film dont il assumera aussi la réalisation.

Les vedettes de cette coproduction franco-canadienne sont Carole Laure, Lewis Furey (également auteur-compositeur de la musique et des chansons du film), Serge Reggiani, Claudine Auger, John Vernon, Denise Filiatrault, Claude Blanchard, Donald Pilon et Gilbert Sicotte.

Dans *Fantastica* tout est possible: les cadillacs remontent le cours des rivières avec les saumons, les pompiers jouent avec le feu et la guerre devient synonyme de tendresse; les chansons, la danse, l'amour, les joies et les peines se mélangent sur la palette des émotions. Carole Laure y est une Circée ensorcelante, partagée entre deux hommes qu'elle aime et dont elle est aimée.

Guy Fournier des Productions du Ver-

seau (Montréal) et Charlyne Ascaso de E.I. Productions (Paris) coproduisent le film dont le budget s'élève à \$2,5 millions. Le tournage a lieu dans la région de Grand'Mère-Shawinigan, à 250 km au nord-est de Montréal.

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne participe à la production de *Fantastica*; le film sera distribué en deux versions originales: française et anglaise.

Fantastica représente une étape importante dans la carrière de Gilles Carle, amorcée en 1965 avec *La Vie heureuse de Léopold Z.* Carle est le seul réalisateur canadien dont deux films aient fait l'objet d'une sélection au festival de Cannes: *La Vraie Nature de Bernadette* (1972) et *La Mort d'un bûcheron* (1973).

Carole Laure est la vedette canadienne la plus en demande, tant au Canada qu'en Europe. Outre un premier rôle dans la production française *Préparez vos mouchoirs*, Oscar 1979 du meilleur film étranger, elle a été la vedette de plusieurs films de Gilles Carle, dont *La Mort d'un bûcheron*, et elle a joué dans plusieurs films français. Elle vient de terminer le tournage d'une coproduction franco-canadienne, *Au revoir à lundi*.

Le musicien du bataillon



Sentinelles

La vie militaire peut être source d'inspiration pour un artiste. C'est le cas du caporal Laurent Francoeur, membre du 3e bataillon, Royal 22e Régiment. Depuis plusieurs années, le caporal Francoeur met en chanson les événements marquants de la vie de son régiment, pour le plus grand plaisir de ses camarades. Que ce soit sous une tente, dans un camion, un autobus, en avion ou ailleurs, il distrait ses camarades en rappelant les moments passés sur des airs rythmés. Magnifique façon d'archiver des souvenirs.

Lauréat du premier prix C. Letendre

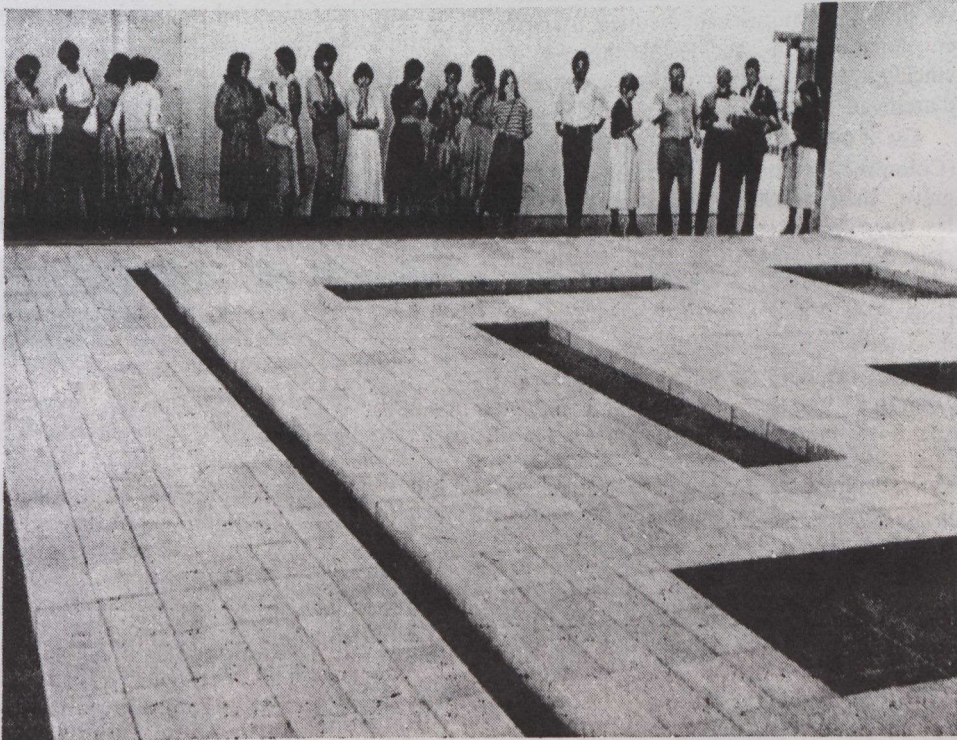
John Vandertuin de Brantford (Ontario), a reçu le prix Conrad Letendre lors de son récital à l'Oratoire St-Joseph le 25 juillet. La bourse de \$500 a été offerte à M. Vandertuin par Mme Aline Letendre, épouse du regretté Conrad Letendre.

A 21 ans, M. Vandertuin remporte ainsi le premier prix de l'Académie d'été pour les organistes de l'Oratoire St-Joseph.

Le prix Conrad Letendre est offert pour la première fois cette année. Il sera offert chaque année au gagnant de l'Académie d'été.

Le récipiendaire du Prix sera invité à donner un récital dans le cadre des Concerts spirituels présentés à l'Oratoire St-Joseph.

Le Devoir, 1er août 1979.



La Galerie nationale du Canada, à Ottawa, présente jusqu'au 14 octobre une sculpture faite d'un assemblage de blocs de ciment posés sur le parquet. Cette oeuvre de l'artiste américain Carl André a nécessité 25 tonnes de blocs de ciment.

Une nouvelle revue culturelle, *Écriture française*, est publiée par les éditions Naaman. Il s'agit d'une revue internationale d'information et de création, porte-parole des auteurs de langue française et des auteurs français nés ou vivant hors de France.

Nouvelles brèves

Le Québec sera l'hôte des Jeux d'hiver du Canada en 1983. Le ministre d'État à la santé et au Sport amateur s'est dit heureux de la décision du gouvernement du Québec, province où se sont déroulés les premiers Jeux du Canada en 1967.

La Société pour l'expansion des exportations a annoncé au début de juin la conclusion d'un accord financier de US\$1 870 000 pour appuyer la vente, par la Division des diesels de General Motors of Canada Ltd., de deux locomotives et de pièces de rechange connexes destinées à la République du Sénégal.

Le pape Jean-Paul II a approuvé les décrets concernant les causes de béatification d'une Canadienne, Marie-Rose du Rocher, fondatrice de la congrégation des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie (1811-1849).

A l'occasion d'une exposition intitulée *Les baleines...mastodontes fragiles de la mer*, l'on pouvait voir devant le Musée des sciences naturelles d'Ottawa un objet ressemblant à un *Concorde*; il s'agissait du squelette d'un Rorqual commun de 4,8 m de long et pesant 680 kg. L'animal vivant mesurait 18 m.

La collection nationale de photographies des Archives publiques du Canada a publié dernièrement un Guide des archives photographiques canadiennes, préparé en collaboration avec les Archives provinciales et les autres dépôts canadiens d'archives.

Les 4 000 bûcherons de Port Alberni (Colombie-Britannique) ont mis fin à leur grève. Leur nouveau contrat stipule que les travailleurs recevront une hausse salariale de 90¢ l'heure pour la première année et de 9,5 p.c. ou 90¢, au choix, pour la seconde année. Avant le déclenchement de cette grève, le salaire horaire dans l'industrie forestière de la province s'élevait à \$8,16.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

La Société pour l'expansion des exportations a annoncé le 5 juillet la conclusion d'un accord financier de US\$1,43 million en vue d'appuyer la vente d'une voilure et de pièces connexes pour un avion à réaction DC-10-30 destiné à l'Ariana Afghan Airlines Co. Ltd., de l'Afghanistan. Cette vente devrait engendrer quelque 92 années-personnes au Canada.

Les vieux journaux, après avoir été réduits en flocons, constituent une source bon marché de matériaux isolants. Cependant, le papier journal, tout comme les textiles à base de coton, contient de la cellulose et doit être mélangé à des additifs pour retarder la propagation des flammes et la combustion lente. La section de la chimie des textiles de la division de la Chimie du Conseil national de recherches a appliqué ses connaissances dans les produits ignifuges, employés dans l'apprêt des tissus de coton, afin de mettre au point des formules chimiques pour l'ignifugation des isolants cellulosiques. Les premiers résultats comportent plusieurs combinaisons hautement efficaces et économiques qui permettront à l'industrie des isolants de se conformer aux réglementations existantes ou en cours de promulgation.

Les huit trains qui durant l'Exposition universelle de 1967 à Montréal transportèrent des millions de passagers ont été vendus à un industriel américain vivant en Floride. M. Claude Baillargeon, un ancien Canadien, désire restaurer ces trains pour ensuite les louer ou les vendre.

À la mi-juillet, 135 baleines ont échoué sur la plage de Pointe au Gaul à Terre-Neuve dans ce qui semble être un suicide collectif que les savants ne peuvent expliquer.

Le service des publications du ministère des Affaires extérieures a publié récemment une brochure intitulée *Le Fédéralisme canadien et son avenir*.

Grâce à une subvention de Jeunesse Canada au travail, six étudiants en cinéma du collège Algonquin d'Ottawa produisent cet été un court métrage illustrant en une vingtaine de minutes les différents milieux de vie des personnes âgées.

Le ministre d'Emploi et Immigration Canada a signé le 28 juin des ententes de parrainage de réfugiés avec l'archidiocèse catholique d'Ottawa, représenté par Mgr Aurèle Plourde, et le diocèse anglican d'Ottawa, représenté par le T.R. Wm. J. Robinson.

Depuis quelques mois, Bell Canada installe de nouveaux téléphones publics à

hauteur universelle. Ces derniers ont l'avantage d'être posés de manière à ce que la fente destinée à recevoir la monnaie soit située à 1,35 m du sol. Selon différentes études effectuées tant aux États-Unis qu'au Canada, l'installation de ces nouveaux appareils répond aux besoins de tous.

La production nette d'énergie électrique a augmenté d'avril 1978 à avril 1979, passant de 26,5 TW.h à 28,3 TW.h. La production hydro-électrique a connu une croissance de 8,4 p.c. et la production thermique de 3,5 p.c. La production a atteint jusqu'à maintenant cette année 126,4 TW.h, soit une augmentation de 4,5 p.c. sur celle observée à la même date l'an dernier.

Le ministre des Finances a annoncé le 18 juillet que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) ont, sur l'invitation du Canada, convenu de tenir leurs réunions annuelles communes à Toronto en 1982.

Les Négociations... (suite de la page 2)

"La dévaluation de notre monnaie, poursuit M. Lohar, a entraîné un ralentissement de la demande pour les produits agricoles importés. Une plus grande quantité de produits agricoles ont été écoulés sur les marchés intérieurs, ce qui a permis au Canada de mieux suffire à ses propres besoins et d'augmenter la production. Tel a été le cas pour l'élevage du porc, secteur où la balance commerciale est passée de déficitaire à excédentaire."

Les importations de fruits et de noix ont été en tête de liste, augmentant de 26 p.c. pour atteindre \$818 millions; celles des produits provenant des plantations, y compris le thé ou le café, se sont chiffrées à \$716 millions. Voici par ordre d'importance, la valeur en millions de dollars des autres importations: légumes (446), viandes (331), produits d'oléagineux (263) et sucre (211).

Tout en reconnaissant que la situation actuelle est encourageante, M. Lohar met l'accent sur le défi lancé aux producteurs canadiens. Au fur et à mesure que la valeur de notre monnaie augmente, nous devons conserver nos débouchés sur les marchés mondiaux et en ouvrir d'autres, tout en continuant d'accroître notre production pour répondre à la demande intérieure.